

## LE SYNDICAT MIXTE PORTS DE NORMANDIE

### RECRUTE

### DES AGENTS SAISONNIERS POUR L'ACTIVITE PLAISANCE H/F

REF : SMPD/RH

#### Missions :

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le Syndicat Mixte Ports de Normandie (SMPN) est l'autorité portuaire pour les ports de Dieppe, Caen et Cherbourg. Il en assure l'aménagement et le développement avec les collectivités que sont la Région Normandie, les Départements de la Seine Maritime, de la Manche et du Calvados, les Agglomérations Dieppe Maritime, Caen la Mer et Le Cotentin.

Sur le port de Dieppe, le Syndicat Mixte Ports de Normandie mettra en place au premier semestre 2019 une régie à autonomie financière et personnalité juridique pour gérer les activités dans ses différentes composantes : commerce, transmanche, pêche, plaisance, réparation navale.

Le SMPN compte aujourd'hui 200 agents organisé autour de la Direction Générale et 7 directions : administrative et financière, des accès et de la maintenance, de l'aménagement et de l'environnement, de la coordination AP/Régie, -sûreté- informatique, de la promotion,-développement, de la communication-relations institutionnelles et celle des activités dieppoises en préfiguration de la régie. Cette direction des activités dieppoises comprend environ 75 agents.

Pour l'activité plaisance, afin d'assurer des tâches administratives et/ou techniques, il convient de compléter l'équipe par :

- 9 saisonniers pour les mois de juillet et août
- 1 saisonnier à temps non complet (20H/semaine) pour le mois de juin (vendredi à dimanche)
- 1 saisonnier pour le mois de septembre

A cette fin, les agents seront chargés, sous l'autorité du responsable de la plaisance du Syndicat Mixte, et selon le poste de saisonnier occupé, de :

- Accueillir, renseigner et assister les plaisanciers,
- Placer et pointer les visiteurs,
- Assurer le secrétariat,
- Assurer l'entretien courant du port de plaisance et du port à sec (pontons, bords à quais, sanitaires...)
- Aider à la manutention lors des opérations de grutage (sortie, mise à l'eau, calage des bateaux de l'eau)
- Assurer les manœuvres pour les entrées et les sorties de bateaux.

**Les candidatures sont reçues jusqu'au 26 avril 2019 par lettre motivée avec CV à :**

**Monsieur le Président  
Syndicat Mixte  
Ports de Normandie  
24 quai du carénage  
CS 40213  
76 201 DIEPPE CEDEX  
Portdedieppe@portsdenormandie.fr**

**Renseignements auprès de  
Madame Christine Rocher,  
responsable ressources  
humaines des activités  
dieppoises  
02 35 06 86 15  
www.portdedieppe.fr**

#### Profil :

Aisance relationnelle, connaissance de la région,  
Maîtrise de l'anglais oral,  
Avoir une expérience professionnelle dans une activité portuaire,  
Etre polyvalent,  
Permis bateau serait un plus,  
Possibilité de travailler le week-end et jours fériés.

#### Conditions d'emploi :

- Agents non titulaires de droit public en saison.
- Agents saisonniers techniques ou administratifs

- Durée : contrats de un ou deux mois de 20H/semaine minimum

**Recrutement par voie statutaire ou à défaut par voie contractuelle  
Application de la Convention Collective Ports et Manutention dès la  
création de la régie des activités dieppoises**